

AGREMENT DE DIRECTION

ARRETE N° 2022-043

**Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
Institut de Formation d'Aides-soignants (IFAS)
de l'Hôpital Charles Foix AP-HP**

rattachés à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP)
Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC)
Campus Picpus – 33, bd de Picpus – C21705 – 75571 Paris cedex 12

VU	le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3, R.4383-4 et R.4383-5 ;
VU	l'arrêté n° 2022-003 du 5 janvier 2022 portant délégation de signatures du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ;
VU	l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande reçu le 23 mars 2021 ;
VU	l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France en date du 18 mai 2021 ;

La présidente du conseil régional décide :

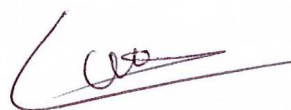
Article 1 :

Madame Isabelle MABIT est agréée en qualité de Directrice des Instituts de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants de l'Hôpital Charles Foix AP-HP, instituts situés 21 avenue de la République à Ivry-sur-Seine (94).

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 1 exemplaire
Le 24 février 2022

La présidente du conseil régional,
Valérie PECRESSE

Par délégation,
L'adjointe à la cheffe du service des Relations
avec les organismes,
Laurence LARIDANT



Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél : 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr

 [RegionIleDeFrance](https://www.facebook.com/RegionIleDeFrance)  [@iledefrance](https://twitter.com/iledefrance)